

Une mise en pratique de la participation citoyenne  
en faveur de la transition écologique en territoire rural et de montagne :

# LE CLUB CLIMAT ET TRANSITION DU PETR

du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras



Contrat de  
Transition  
ÉCOLOGIQUE ET  
SOLAIRE



PETR  
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



## EDITO

La Transition Écologique et Solidaire est une urgence qu'il n'est plus nécessaire de démontrer. Convaincu que cette transition doit se faire avec la participation de tous les acteurs du territoire, le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras œuvre en ce sens depuis plusieurs années.

Dès 2017, le PETR a souhaité aller encore plus loin en associant les habitants. Pour ce faire, a été imaginé le Club Climat et Transition : un outil de participation citoyenne permettant aux habitants de proposer et de concrétiser des actions en faveur de la transition écologique et solidaire. Il est également un espace d'information et de formation pour tous les citoyens qui le souhaitent.

La participation citoyenne, si elle nous semble indispensable, n'est pas aisée car elle nécessite une évolution de nos modes de fonctionnement et une adaptation aux attentes des citoyens. Au démarrage, nous avons fait face à des difficultés pour structurer et cadrer notre démarche. Et sur le temps long, la pérennité de la mobilisation des habitants et le renouvellement de la participation sont des enjeux majeurs auxquels il n'y a pas de solutions simples.

Aussi, nous souhaitons par ce livret partager notre expérience afin qu'elles puissent nourrir des initiatives émergentes. Parallèlement, nous avons également recueilli plusieurs retours d'expériences afin d'enrichir nos pratiques. Vous les trouverez également présentées ici.

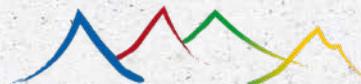
Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que ce livret vous apportera des clés utiles à la définition et à la mise en œuvre de votre projet.

*Pierre LEROY,  
Président du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras*

*et Marie BAILLARD,  
Élue référente "concertation citoyenne" au PETR*

## SOMMAIRE

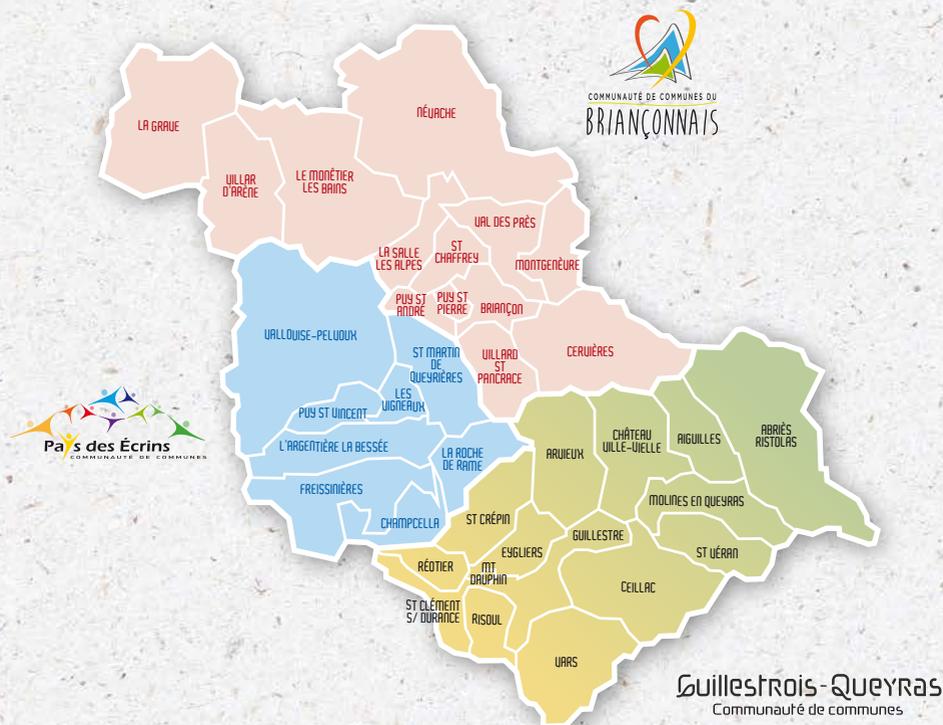
<b>1. Contexte de la démarche</b> .....	<b>P4</b>
<b>2. Caractériser les grands principes de la participation citoyenne</b> .....	<b>P6</b>
<b>2.1 Définition théorique</b>	
<b>2.2 Définition du PETR</b>	
<b>3. Structurer et adapter la démarche</b> .....	<b>P10</b>
<b>3.1 Les types de rencontre</b>	
<b>3.2 Les outils de communication</b>	
<b>3.3 Les différents rôles</b>	
<b>4. Animer les rencontres</b> .....	<b>P20</b>
<b>4.1. Les deux premières rencontres : coconstruire l'organisation et les modalités des rencontres</b>	
<b>4.2 Déroulé-type d'une rencontre</b>	
<b>4.3 Comment pérenniser les rencontres ?</b>	
<b>Références</b> .....	<b>P26</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>P27</b>



# 1. CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

Le PETR est doté d'une équipe d'ingénierie territoriale qui met en œuvre plusieurs missions : contractualisations des politiques territoriales, énergie et adaptation au changement climatique, économie circulaire, sobriété et énergie renouvelable, plan avenir montagne, programme LEADER, etc.

Le territoire du PETR représente environ le tiers du département des Hautes-Alpes qui se situe au nord de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et compte environ 36 000 habitants. Il regroupe 3 communautés de communes : celle du Briançonnais, du Guillestrois - Queyras et du Pays des Écrins.



Zone géographique sur laquelle portent les missions du PETR. Crédits image : paysgrandbrianconnais.fr

En 2014, le programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) a permis au PETR alors Pays du Grand briançonnais des Écrins au Queyras d'initier un premier travail avec les citoyens afin qu'ils participent à la mise en place du plan d'action. En 2017, dans le cadre de la définition du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), ont de nouveau été organisés des ateliers de concertation avec les habitants. Ceux-ci ont connu un vif succès et cet engouement s'est traduit par la décision de les pérenniser au sein d'un Club Climat et Transition (CCT).

En 2019, le PETR a signé le Contrat de Transition Écologique et Solidaire (CTES) avec l'État et l'ADEME ainsi que d'autres partenaires. Ce contrat, mis en place dans un esprit de travail partagé entre l'État et les territoires ruraux, permet de faire émerger de nouvelles dynamiques du territoire en faveur de la transition écologique et solidaire. Il se décline en 5 orientations thématiques (l'autonomie alimentaire ; la gestion des déchets ; la sobriété, le stockage et la production d'énergie renouvelable ; la mobilité et le logement) ainsi qu'une orientation transversale : la concertation citoyenne. Le territoire a mis en avant, de par cette signature, sa volonté d'intégrer les citoyens dans l'émergence de dynamiques en faveur de la transition écologique.

En 2020, le Club Climat et Transition a été temporairement mis en sommeil en raison d'une vacance de poste et de la crise sanitaire.

Au printemps 2021, suite aux élections municipales de 2020, la volonté politique du PETR a été réaffirmée par la désignation d'une élue référente à la concertation. Appuyée par celle-ci, le Club Climat et Transition a été relancée par le travail d'une chargée de mission. Dans un premier temps, en raison du contexte sanitaire, une série de webinaires couvrant les thématiques traitées par le Club Climat et Transition a été lancée. Ils avaient vocation à présenter un panorama des initiatives existantes sur le territoire.

En juin 2021, une rencontre du Club Climat et Transition s'est tenue à nouveau en présentiel. Entre juin 2021 et mars 2022, 9 rencontres ont été organisées.



Issu de la mission concertation citoyenne et en lien avec la mise en place du Club Climat et Transition sur le territoire du PETR, ce livret a pour ambition de partager des pratiques de la participation citoyenne qui ont été testées sur notre territoire, notamment durant les rencontres du Club Climat et Transition, mais également des initiatives mises en place dans d'autres territoires.



## 2. CARACTÉRISER LES GRANDS PRINCIPES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

### 2.1 DÉFINITION THÉORIQUE

Avant de pouvoir présenter des bonnes pratiques de participation citoyenne, il est nécessaire d'en comprendre la définition et les différences par rapport à la notion de concertation. Ce sont deux concepts à définir, leurs définitions étant variables selon les structures et les pratiques envisagées.

Selon, l'ADEME [1], il existe plusieurs types de participation :

- Informative dont l'objectif est de partager des informations auprès de la population sur les projets et enjeux de la collectivité. Il n'y a pas de débat, et elle s'adresse à l'ensemble de la population.
- Consultative qui vise à recueillir l'opinion publique. Elle ne nécessite pas forcément de débats pour délibérer et la décision finale reste toujours celle de l'autorité compétente.
- Concertation qui ouvre le dialogue sur des mesures et projets pour la collectivité entre les acteurs du territoire (citoyens, associations, entreprises, élus, ...). Cette dernière aboutit à des propositions et concerne un groupe d'habitants choisi par l'autorité compétente qui aura également le dernier mot sur la décision finale.
- Participation de co-production ou co-décision dont l'objectif est de faire participer les acteurs dans des projets liés au bien-être commun. Celle-ci s'adresse à un groupe de citoyens choisi et/ou volontaire, qui co-fabrique avec l'autorité ou contribue directement à la décision d'un projet. Dans le mode de co-production, la décision finale revient à l'autorité compétente tandis que dans un mode de co-décision elle revient aux habitants et à l'autorité.
- Autogestion dont l'objectif reste le même que la participation. Les habitants sont tous volontaires et sont à l'origine du projet, le portent et le pérennisent. La prise de décision appartient aux habitants.



### 2.2 DÉFINITION DU PETR

Au moment de la phase d'idéation de notre initiative, nous avons réfléchi aux différents enjeux de la démarche. Les questions suivantes nous ont permis de nous orienter.



#### - Quelle est votre définition de la concertation et de la participation citoyenne ?

La concertation citoyenne consiste à permettre aux citoyens de prendre part aux décisions politiques. Elle se manifeste au travers de l'activité du conseil de développement, une association loi 1901, indépendante du PETR. Les conseils de développement sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes. Leur rôle est de mobiliser la société civile pour appuyer la réussite des projets territoriaux. Le conseil de développement peut être saisi par les élus du PETR ou peut s'autosaisir pour conduire ses travaux. Ouvert à tous, le conseil de développement recueille les idées et questions de chacun afin d'impliquer au mieux les citoyens dans les politiques publiques locales.

**La concertation citoyenne** a pour objectif d'inclure les citoyens dans des mesures qui les concernent. Au travers de la discussion entre acteurs, on reconnaît l'expertise de tous et en particulier celle des citoyens qui, parfois, ne se sentent pas assez spécialistes et donc légitimes de donner leur avis. Par l'intermédiaire de ces échanges, élus, citoyens, membres du monde de l'entreprise et associatifs se fédèrent autour de causes communes. Pour les citoyens, participer

à l'élaboration de politiques publiques avec les élus permet de renforcer leur confiance envers eux. Les mesures sont ainsi plus légitimes à leurs yeux et seront de cette manière plus facilement mises en place par les élus. Donner la parole aux citoyens, c'est également prendre en compte les oppositions et conflits qui sont inhérents à la mise en place de projets ou mesures. Au travers du dialogue, ces derniers peuvent être plus facilement compris, déconstruits et dépassés.

**La participation citoyenne** consiste à permettre aux citoyens de proposer des projets et de les concrétiser collectivement. Le PETR met en place des outils pour faciliter l'émergence et la mise en œuvre de projets en lien avec la transition écologique et solidaire via une animation spécifique et un soutien technique. En revanche, dans le cadre de cette participation, le citoyen ne contribue pas directement à l'élaboration ou la mise en place des politiques publiques. L'objectif n'est donc pas tant de faire remonter des propositions d'actions aux élus que de réaliser collectivement des projets en faveur de la transition écologique et solidaire.

**La participation citoyenne** a pour objectifs de fédérer les citoyens et de les inciter à agir en lien avec la transition écologique et solidaire. De cette façon, cette pratique inclut les citoyens comme porteurs et acteurs de projets et reconnaît leur expertise en tant que telle. La pratique de la participation citoyenne permet à tous d'œuvrer et d'agir sur des projets sur leur territoire. Chaque citoyen ayant une idée innovante, une proposition qui manque sur le territoire peut user de sa créativité afin de les concrétiser en initiative avec le soutien d'une équipe citoyenne. Faire participer tous les citoyens volontaires à des projets d'intérêts locaux, c'est également faire croître leur attention en faisant découvrir l'ensemble des tenants et aboutissants avec lesquels il est nécessaire de composer.



Enfin, l'un des intérêts principaux de cette pratique est qu'elle permet à tous d'être acteurs et en particulier les catégories socio-culturelles éloignées, trop souvent mises de côté. En effet, elle permet aux citoyens issus de milieux défavorisés de se construire eux-mêmes au travers de leur capacité à agir. Ainsi, des personnes qui n'ont pas souvent été confrontés à des cadres institutionnels formels (scolaires, entreprises, etc.) peuvent s'accomplir dans un cadre plus libre de la participation autour de valeurs communes.

### - Quels sont les principaux objectifs de cette participation ?

Se poser cette question en amont, vous permettra de cibler et d'articuler les grands axes de votre animation et de vos actions. Ces éléments ont également pour mérite de clarifier la démarche aux yeux des participants. Il est intéressant de valider ces objectifs avec ces derniers.

Le Club Climat et Transition est un lieu d'expérimentation et de mise en œuvre d'actions opérationnelles autour de la transition écologique et solidaire ouvert à tous. Il se veut coconstruit avec ses participants et évolutif.

Ses objectifs sont les suivants :

- Informer et partager des informations
- Se former
- Agir et impulser des actions, des projets

### - Quelle articulation avec les démarches existantes ?

Il est intéressant de rechercher ce qui est fait sur votre territoire en termes d'initiatives de participation citoyenne impulsées par une collectivité ou toute autre structure. Ce recensement permettra de se nourrir des expériences et d'affiner la démarche naissante. Cela peut également permettre d'éviter les doublons, dans le cas de démarches déjà en cours ou réalisées.



Les retours d'expériences présentés dans ce livret ont été recueillis lors de temps d'échanges auprès de différentes structures ayant mis en place une initiative de participation citoyenne.

**A. ENER'GENCE L'AGENCE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU PAYS DE BREST :** Cette agence anime des ateliers du réseau « Citoyens du Climat », un réseau de citoyens engagés sur les enjeux de l'énergie et du climat. Le premier réseau de citoyens du climat a démarré à Brest métropole, en 2016. Depuis, 5 autres ont été créés. A ce jour, 6 réseaux de citoyens du climat sur le Pays de Brest existent. Ils correspondent aux 6 communautés de communes et métropoles ayant répondu à l'appel à projet de l'ADEME sur la mobilisation citoyenne. Ces ateliers sont ouverts à tous et ont pour but de former les citoyens sur des thèmes tels que la découverte et la transmission des éco-gestes simples, la compréhension d'un plan climat. Ils ont également pu suivre des modules sur les économies d'énergie dans l'habitat. L'objectif pour ces citoyens, à la suite de ces ateliers, est d'aller sensibiliser d'autres habitants et initier des actions de sensibilisation aux problématiques de l'énergie et du climat. Le réseau compte aujourd'hui plus d'une soixantaine d'adhérents.

**B. L'ASSOCIATION LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT :** Cette association basée dans le département du Loiret a pour objectif de :

- Mieux connaître pour mieux préserver
- Éduquer à l'environnement pour sensibiliser un large public
- Agir pour plus d'éco-citoyenneté

Dans le cadre de leurs actions d'éducation à l'environnement, l'association a mis en place sur deux villages, 7 groupes de travail thématiques afin de mettre en œuvre les actions définies dans l'Agenda 21. Ces groupes réunissent habitants, élus et animateurs qui apportent un soutien technique.

**C. LE PETR BRUCHE ET MOSSIG :** Situé dans le département du Bas-Rhin, ce PETR a lancé l'animation d'un Club Climat dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Initialement, l'initiative était centralisée mais à l'occasion du vote prochain du PCAET, l'initiative de participation citoyenne a été délocalisée dans chacune des communes avec un élu référent nommé. De cette façon l'initiative est plus proche des problématiques des habitants et est animée directement par les élus locaux, connus de ces derniers.

**D. LA COMMUNE DE LOOS EN GOHELLE :** Localisée dans le département du Pas de Calais, cette commune est pionnière en matière de participation citoyenne et recense de nombreuses initiatives et retours d'expériences. Un des dispositifs intéressants mis en place est le Fifty-Fifty. Il consiste à accompagner financièrement et techniquement des projets ou idées proposés par des habitants qui améliorent le cadre de vie. Une convention est ainsi établie avec la commune et les habitants s'engagent à mettre en œuvre et à pérenniser leur initiative.

**E. ANACEJ :** Le Réseau National de la Participation Enfance-Jeunesse est une association loi 1901 visant à promouvoir la participation des enfants et des jeunes à la décision publique et à accompagner les collectivités locales dans la mise en place de démarches de participation des jeunes. L'association s'adresse à différents publics : enfants, jeunes et jeunes adultes, professionnels, élus locaux et militants associatifs ainsi qu'aux différents niveaux de territoires : communes, intercommunalité, départements et régions.



# 3. STRUCTURER ET ADAPTER LA DÉMARCHE

La première étape clé dans la mobilisation des citoyens pour une initiative de participation citoyenne est de penser le degré d'engagement et d'être capable de l'adapter en fonction des citoyens. Il est donc nécessaire de fixer dans un premier temps le lieu et le format des rencontres.

## 3.1 LES TYPES DE RENCONTRE

Trois types de rencontres sont possibles : les rencontres en distanciel, en présentiel ou les rencontres hybrides. Elles ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients en fonction de l'objectif de la rencontre : transmission d'information, définition d'une action, réparation des tâches, formation, etc.

### • RENCONTRES EN DISTANCIEL

Avec la crise sanitaire, le recours à la visioconférence s'est fortement popularisé et a permis dans une certaine mesure de pallier à l'impossibilité d'organiser des rencontres en présentiel.

De notre côté, au vu du contexte sanitaire, nous avons organisé au printemps 2021 en amont des rencontres en présentiel une série de 3 webinaires consacrée à la présentation d'un panorama des initiatives s'inscrivant dans la transition écologique et solidaire en cours ou en projet sur notre territoire.

Ces webinaires se sont déroulés en deux temps : un premier temps d'information au cours duquel a été présenté le panorama des initiatives recensées sur le territoire, suivi d'un deuxième temps où les participants ont été invités à se positionner via un sondage en ligne sur des pistes d'actions qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du Club Climat et Transition.

Le format de ces rencontres était essentiellement descendant, les participants ayant la possibilité de s'exprimer et de poser des questions via le chat. Dans ces conditions, les sessions se sont bien passées et les retours furent globalement positifs, même si certains participants ont exprimé leurs frustrations de ne pas pouvoir participer plus activement.

#### LE DISTANCIEL POUR PERMETTRE À TOUS DE PARTICIPER :

Pendant la crise sanitaire, le Pays de Brest a mis en place des rencontres en distanciel. Depuis, le pays continue d'utiliser le distanciel pour ses rencontres d'ateliers-formations qui peuvent commencer tardivement (18h) afin de permettre à tous de participer. Ainsi, des personnes qui avaient été éloignées du réseau ont pu se raccrocher à ce dernier et se relancer dans la dynamique.

#### Quelques clés pour faciliter les rencontres en distanciel :

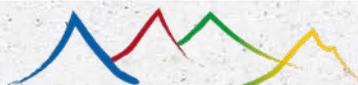
Le premier conseil est d'y avoir recours dans les conditions qui permettront à l'utilisateur connecté de suivre correctement et de participer au maximum. Préférez des réunions courtes car la concentration des participants est moins importante qu'en présentiel et prévoyez des moments pour faire participer activement vos participants. Vous pouvez leur poser des questions directement, prévoir un quizz ou un jeu.

Il existe de nombreux outils numériques ludiques permettant de mettre en place des jeux, des tableaux virtuels, des quizz, etc. tels que :

- **Kahoot** : quizz à l'interface attractive, auquel on participe via un lien. On rentre un pseudo afin de participer et à la fin il y a un classement de points.
- **Klaxoon** : qui permet à tous les utilisateurs de remplir un tableau à distance. Également accessible via un lien, son interface est aussi très ludique.

D'un point de vue matériel, nous recommandons d'utiliser de préférence des technologies de vidéoconférence parmi les plus connues et qui ne nécessitent pas l'installation d'un logiciel spécifique. De cette façon, l'accès à tous à la vidéoconférence sera facilité et cela limitera des temps de préparation en amont et des explications pour l'installation. Parmi ceux testés, nous recommandons :

- Zoom qui est utilisable sur navigateur et donc ne nécessite pas l'installation d'un logiciel afin de fonctionner. Zoom est gratuit pour les rencontres à deux et présente une limite de 40 minutes au-delà de deux participants. Si vous êtes amenés à réaliser de nombreuses rencontres en distanciel vous pouvez souscrire à un abonnement payant.
- Teams (développé par Microsoft) est également utilisable depuis le navigateur. Il fonctionne avec une limite de 30 heures et 100 participants dans sa version gratuite.



# • RENCONTRES EN PRÉSENTIEL

L'intérêt de faire des rencontres en présentiel est de réellement pouvoir développer les liens entre les participants, le contact humain étant primordial pour créer le sentiment d'appartenance à un groupe.

Pour le choix du lieu, il est préférable de convenir d'un lieu public et facile d'accès, en particulier pour les premières rencontres. Par exemple, on peut penser aux salles municipales ou aux salles dans les bibliothèques.

Au fur et à mesure des rencontres et que les liens se créent entre les membres, il est bien évidemment possible de se réunir dans des lieux à connotations plus conviviales comme les cafés, voire même chez un participant ou en extérieur.

## Lieu de rencontre public :

Le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras organise les rencontres du Club Climat dans des salles municipales.



Photographie de la salle municipale de la mairie de Mont-Dauphin.

Crédits image : le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras

Les "cafés papotes" : Le Pays de Brest organise des rencontres « cafés papotes ». Tous les douze mois les membres se rencontrent dans un café pour discuter sans ordre du jour. L'idée est d'apprendre à se connaître et de permettre aux membres de se raccrocher au réseau.

Chez l'habitant : L'association Loiret Environnement qui assurait l'animation de groupe-projets a souhaité faciliter les rencontres chez les habitants afin, d'une part, de favoriser les rencontres du groupe en dehors des sessions bimensuelles en plénières mais également pour développer les liens entre les membres du groupe-projet.

Dans le cas où la zone géographique couverte par la démarche de participation citoyenne est large, il est envisageable de prévoir plusieurs lieux de rencontres afin que la distance ne soit pas un frein à la participation.

Élargir la zone cible de rencontre et permettre au plus grand nombre de participer : Plusieurs personnes intéressées pour participer au CCT ont finalement renoncé car la large zone d'action du PETR les empêchait de se projeter et de voir les répercussions des initiatives sur leur quotidien. D'autre part, certains habitants ne pouvaient pas participer car le lieu de rencontre était trop éloigné de leur domicile. C'est pourquoi le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras a choisi deux lieux de rencontres sur le territoire pour répondre aux contraintes géographiques des participants. Le PETR Bruche et Mossig a rencontré la même problématique avec ses habitants : ces derniers souhaitaient œuvrer sur l'échelle de leurs communes afin de pouvoir travailler en adéquation avec leur quotidien. Ils ont ainsi mis en place des rencontres découpées par communes.

# • RENCONTRE HYBRIDE PRÉSENTIEL-DISTANCIEL

Dans la mesure du possible, il est préférable d'éviter de combiner présentiel et distanciel au sein d'une même rencontre, en particulier lors des premières séances. Il sera extrêmement difficile pour les personnes en distanciel de participer et de ressentir la synergie de groupe ; tandis que les personnes en présentiel ne parviendront pas totalement à inclure les personnes en visio conférence et privilégieront naturellement les conversations en présentiel.

Néanmoins, le distanciel permet un gain de temps pour les participants et permet à certains ne pouvant être là de participer et de recueillir des informations. Ainsi, pour des petits groupes ayant déjà travaillé ensemble en présentiel et dont les rôles sont bien définis, la rencontre pourra se faire en hybride sans en altérer significativement les conditions.

## Rencontre hybride présentiel-distanciel :

Le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras a expérimenté les rencontres hybrides présentiel-distanciel dans le cadre d'un travail en groupes-projets avec des membres qui ne se connaissaient pas. Il est apparu que les membres en présentiel ne prêtaient pas attention aux membres en distanciel sur ordinateur (moins nombreux) car il n'était pas naturel d'interagir avec eux. De plus, du fait d'une mauvaise acoustique de la salle et d'un matériel inadéquat, il était quasiment impossible de suivre les discussions en distanciel. D'où l'importance d'avoir du matériel performant et des groupes qui se connaissent déjà avant de se lancer dans l'hybridation.



## 3.2 LES OUTILS DE COMMUNICATION

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'initiative de participation citoyenne, la bonne communication en interne sera cruciale. De la même manière, pour faire vivre l'initiative en dehors du cercle des membres, il faudra assurer une bonne communication en externe. Cette partie a pour objectifs de détailler les enjeux d'une bonne communication et les outils internes et externes testés.

### • EN INTERNE

La communication en interne vise à assurer les échanges entre les participants entre deux rencontres. Par conséquent, elle doit être adaptée aux habitudes des participants. Par exemple, ils peuvent préférer recevoir des mails ou encore utiliser plus souvent leur téléphone que leur ordinateur. Il ne faut donc pas hésiter dès la première rencontre à leur demander les canaux de communication qu'ils préfèrent. Le ou les canaux choisis doivent être faciles d'accès et à prendre en main, tandis que les messages seront succincts et dynamiques.

Après chaque rencontre, rédiger un compte rendu est le meilleur moyen de permettre aux personnes n'ayant pas pu participer de se maintenir dans la boucle. Encore une fois, il faut que ce dernier soit synthétique.



**Combiner l'outil Discord© avec l'outil Framaliste© :** Ce sont les outils utilisés par le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras pour assurer la communication en interne du CCT. Pour les informations généralistes et importantes sur la tenue des rencontres du CCT, l'outil Framaliste© est privilégié. Issu de la suite Framasoft, logiciels libres sur internet, il permet de créer une liste de diffusion ouverte pour envoyer des mails groupés. Chaque abonné à la liste peut adresser un email à l'ensemble des abonnés en indiquant comme destinataire l'email de la liste. Pour des informations plus spécifiques et discussions entre membres, c'est l'outil Discord© qui est utilisé. L'avantage de cet outil est qu'il permet de créer plusieurs canaux de discussion au sein d'un même serveur. Ainsi, les membres peuvent discuter de leur projet sur leur propre canal et peuvent aussi naviguer dans les autres canaux afin d'en suivre l'avancement. Cet outil est gratuit et disponible sur application téléphone, sur navigateur internet (téléphone et ordinateur) et sur application ordinateur.

**A noter :** L'outil Framateam©, qui fonctionne comme Discord© a été précédemment testé dans le cadre du Club Climat et Transition et n'a pas été adopté par les membres car son interface est peu intuitive et non disponible sur téléphone. Cet outil n'a pas été retenu par la suite. **Whatsapp© :** Le Pays de Brest a quant à lui choisi de travailler avec l'outil Whatsapp© car il est facile et intuitif à prendre en main et il est par ailleurs plus populaire auprès de ses membres.

**Echanger les numéros de téléphone :** Dans le cadre du CCT, il a été remarqué que de nombreuses personnes continuent de communiquer via sms ou appel.

**Trombinoscope des membres :** Cette initiative a été proposée et mise en place par l'une des participantes du CCT au PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras. A chaque arrivée d'un nouveau membre, ce dernier est invité à remplir le trombinoscope avec une brève présentation de lui-même.

### • EN EXTERNE

La communication externe permet de faire connaître l'initiative et de donner envie aux habitants de s'y impliquer. Il est donc important de la soigner et de la faire perdurer dans le temps afin de donner envie à de nouveaux habitants de rejoindre la dynamique.

Il est important d'identifier un maximum de canaux de communication utilisés par le public cible et de ne pas négliger l'importance des réseaux sociaux.

Afin de toucher un public nouveau, il peut être intéressant de participer à des événements extérieurs (marché, festival, etc.), sans rapport premier avec l'initiative, afin de la présenter.

**Bulletins municipaux :** Plusieurs structures (PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, l'Association Loiret Nature Environnement et le PETR Bruche et Mossig) utilisent les bulletins municipaux pour diffuser les informations sur la date, le lieu et l'heure de la rencontre. Les bulletins municipaux permettent de toucher une large portion de la population locale.

**Les réseaux sociaux :** Le réseau social le plus utilisé par les partenaires est Facebook©. La plupart possèdent des pages sur lesquelles sont publiés les posts. Aussi, de nombreux habitants possèdent un compte Facebook© qu'ils consultent régulièrement. Publier des informations sur Instagram© permettra de toucher une population plus jeune que celle utilisant Facebook©.

**Les sites internet des partenaires :** Les sites internet des structures (Mairies, associations,

communautés de communes, ...) permettent de relayer les initiatives, d'une part sur leur page généraliste en fournissant des informations et d'autres part, dans leurs actualités, où des communications sur la tenue des rencontres pourront être diffusées.

**Les médias locaux :** Avoir recours aux médias locaux permet une nouvelle fois de faire connaître la démarche de participation citoyenne. La parution d'article généraliste est le plus souvent gratuite, alors qu'il est possible de faire publier un article personnalisé (article long, etc.) contre rémunération.

**Affiches, flyers et QR codes :** Pour chaque rencontre, éditer des affiches et/ou flyers à afficher dans des endroits fréquentés par le public cible (supermarché, écoles, mairies, ressourceries, etc.). Il est possible de solliciter les participants pour qu'ils accrochent les affiches dans les lieux qu'ils visitent. Néanmoins, au PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras il a été constaté que peu de participants sont venus aux rencontres après avoir vu une affiche, il semble donc que l'efficacité de ce mode de communication est moindre.

**Carnets de liaison :** Une des pratiques mises en place par l'association Nature Loiret Environnement a été de demander aux enseignants de mettre un mot dans le carnet de liaison de leurs élèves afin d'informer les parents de l'existence de l'initiative. Cette pratique a également été mise en place par la Communauté de communes du Briançonnais lors d'un événement de ramassage de déchets.

**Le bouche à oreille :** Incontournable car simple et basé sur la confiance, ce mode de communication a été sollicité par toutes les structures interrogées.



## 3.3 LES DIFFÉRENTS RÔLES



Pour mettre en place et faire vivre une initiative de participation citoyenne, définir les rôles de chaque acteur est la clé pour offrir une initiative cadrée. Elle apparaît d'autant plus fiable et structurée aux yeux des participants.

Ces répartitions de rôles et missions ont été mises en lumière lors de notre entretien avec l'ANACEJ qui est spécialisée dans la mise en place de la participation citoyenne avec un public jeune. Cependant, la nature des rôles ne varie pas en fonction de l'âge du public.

### • LE (OU LA) CHARGÉ(E) DE MISSION

Le (ou la) chargé(e) de mission est souvent à la tête de l'animation et apporte ses compétences dans l'élaboration et le déroulement de l'initiative. Ses principales missions sont :

#### - Faire vivre l'initiative

Il/elle organise et anime les rencontres. Il/elle s'occupe donc de la communication interne et externe entre tous les acteurs. Il/elle est ainsi responsable de l'organisation du groupe et des rencontres.

#### - Faire le lien entre tous les acteurs

Si le travail d'un groupe-projet nécessite de solliciter les services de la communauté ou les élus, c'est le ou la chargé(e) de mission de faire le lien entre chacun d'eux.

Il/elle échange très régulièrement avec les élus référents du projet sur les rencontres et leur avancement.

#### - Mobiliser son savoir-faire technique et son savoir-être

Le ou la chargé(e) de mission, de par sa formation, possède le savoir-faire technique pour, d'une part, visualiser les objectifs du dispositif et d'autre part pour épauler les citoyens dans l'élaboration de leur projet. Ainsi, il leur apporte son soutien et leur transmet la méthodologie de projet.

Pendant les rencontres, il/elle mobilise son savoir-être afin d'être le garant des conditions d'animation et veille à la bonne répartition du temps de parole.

#### Les principaux défis de ce rôle sont :

- Acquérir de la légitimité auprès des participants. Savoir faire respecter les conditions de rencontres, savoir obtenir le respect et le silence seront les défis de savoir-être du ou de la chargé(e) de mission. Il est important que le ou la chargé(e) de mission entretienne de bonnes relations avec les citoyens. Par exemple, le/la chargé(e) de mission peut tutoyer les habitants qui sont d'accord. C'est une relation peu formelle qui permet la création de lien entre le/la chargé(e) de mission et les habitants mais qui reste plus formelle que celle qu'entretiennent entre eux les citoyens.

- En lien avec le défi précédent, dès les premières rencontres, il faudra identifier la ou les personnes ressources. C'est à dire la ou les personnes sur qui peut s'appuyer le/la chargé(e) de mission et en qui il/elle peut avoir confiance. De cette façon, ce dernier pourra s'appuyer sur cette personne s'il a besoin de déléguer une tâche. Cette ou ces personnes sont (généralement) assidues, motrices et forces de proposition.

- En théorie, le/la chargé(e) de mission réalise l'animation des groupes-projets mais ne s'implique pas dans ces derniers qui fonctionnent idéalement en autonomie. Néanmoins, il/elle s'enquiert à chaque rencontre de leur avancement et vérifie que la dynamique du groupe fonctionne. Il/elle peut également appuyer l'avancement du groupe au besoin.

- Il/elle est également le/la garant(e) des conditions favorisant la convivialité. Il/elle doit trouver le fin équilibre afin d'assurer de bonnes conditions de rencontres tout en permettant que des liens se créent entre les membres de l'initiative.

- Enfin, il/elle est force de proposition de méthodes d'animation pour mener à bien le tissage de liens entre les membres (brises-glaces, etc.), les confrontations d'idées (débats mouvants, etc.) et la mise en place de projets (travail en sous-groupe, rédaction de fiches projets, etc.).

#### Une animation cruciale :

Une animation pérenne de la démarche est un prérequis indispensable à son bon fonctionnement. En effet, il est difficile de mettre en autonomie les groupes et ceci a été remarqué dans la plupart des structures interrogées. En dehors des rencontres animées par un animateur/animateur dédié(e), les habitants ont du mal à mobiliser du temps pour s'organiser et avancer sur leurs projets. Aussi, en cas d'arrêt ou d'interruption de l'animation, le risque est qu'aucun groupe ne poursuive son initiative. Certains citoyens s'engagent dans des associations avec lesquelles ils renouvelleront leur engagement. Le rôle de chargé(e) de mission en tant qu'animateur/animateur est donc crucial pour que l'initiative soit viable, durable et fédératrice. Il convient donc pour la structure porteuse de la démarche de prendre en compte dès l'origine les coûts liés à la mise en œuvre de l'animation et à la coordination des actions et d'y dédier un budget spécifique : Au PETR du temps de travail consacré par le chargé de mission à hauteur de 0,5 ETP, des frais liés aux déplacements et à la mise en place, l'édition des outils de communication, etc.

#### Les enjeux du changement de poste :

Lors d'un changement de poste, il faut faire en sorte que la dynamique ne se perde pas avec le changement du/de la chargé(e) de mission. Pour ce faire, il est préférable de prévoir une période de tuilage afin de permettre au groupe de faire connaissance avec le nouvel animateur/la nouvelle animatrice. Un changement peut-être également l'occasion de rafraîchir l'initiative et de relancer une initiative de participation citoyenne qui s'était essouffée.



# • L'ÉLU(E) RÉFÉRENT(E)

L'élu(e) (ou les élu(e)s) est le porteur du projet politique. Il/elle appuie la légitimité de l'initiative. Ses missions principales sont les suivantes :

## - Porter le projet politique et faire le lien avec les autres élus

Pour cela, l'élu(e) va chercher auprès de ses pairs un soutien et va les rassembler autour de l'initiative de participation citoyenne. Il porte le projet auprès des autres élu(e)s et citoyens.

Il/elle coconstruit avec le/la chargé(e) de mission les objectifs des rencontres et valide leurs contenus.

## - Incarne le politique

Il est intéressant qu'il/elle soit présent(e) le plus possible pendant les rencontres car il/elle incarne l'image de l'élu(e) et appuie l'initiative en lui apportant une légitimité politique. Il/elle incarne le pouvoir politique de par son statut et c'est un atout pour consolider la mise en place de la participation citoyenne.

## - Participe à l'initiative

L'élu(e) participe à la fois en tant qu'élu(e) mais également en tant que citoyen(ne).

En tant qu'élu(e), il/elle entérine les actions envisagées selon leurs faisabilités, l'existant et les démarches à mener avec les différentes collectivités. Si les actions ne sont pas réalisables en l'état, il/elle invite le groupe à les faire évoluer. Il/elle doit, dans tous les cas, expliquer son avis et argumenter auprès du groupe. Il/elle reste également disponible et ouvert à la discussion, si un(e) citoyen(ne) souhaite aborder un point de la rencontre avec lui. Il/elle crée une relation de confiance avec les participants en manifestant une écoute attentive. Il/elle informe des modalités de réussite du projet. De cette manière, il/elle crée une relation de confiance avec eux.

En tant que citoyen, il/elle prend part aux activités proposées dans le cadre des rencontres comme n'importe quel participant.

## Forme un tandem avec le (ou la) chargé(e) de mission

L'élu(e) et le/la chargé(e) de mission échangent régulièrement sur les rencontres et planifient avant la rencontre un temps de préparation et un temps de débriefing après qu'elle ait eu lieu. Pendant les rencontres, ils/elles suivent de près l'avancement des groupes-projets et leurs réussites.

Pour combiner l'expertise technique avec l'appui politique, l'élu(e) peut coanimer les rencontres avec le/la chargé(e) de mission. Ils/elle forment ainsi un tandem qui consolide la démarche de participation.



**Tandem élu(e)/chargé(e) de mission :** Dans le cadre du Club climat et transition, le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras a formé un tandem composé de la chargée de mission concertation citoyenne et de l'élu(e) référente sur la mission. L'élu(e), fortement impliquée dans la mission, participe régulièrement aux rencontres. Elle y incarne la figure politique mais aussi une citoyenne engagée dans un groupe-projet.

# • LES CITOYENS

L'initiative de participation s'articule autour des citoyens et évolue en fonction de leurs envies et besoins. Nous allons voir dans ce paragraphe les motivations des citoyens et les raisons pour lesquelles ils s'engagent. Ces points de motivations et d'envie sont issus du livret de GRAINE Centre - Livret méthodologique : Participation citoyenne découverte de la nature, d'information et d'animation du débat public [2].

## Les motivations identifiées pour s'engager dans un projet sont les suivantes :

- Le souhait d'agir pour la commune et la collectivité et de voir son travail se transformer en projet concret.

- L'envie de rencontrer de nouvelles personnes ayant également la volonté de s'engager pour la communauté.

- L'appartenance à un groupe : Se sentir dans une dynamique collective motive la venue des citoyens qui se sentent engagés personnellement à faire vivre le projet.

- L'envie d'acquérir de nouvelles connaissances et de partager ses propres connaissances au reste du groupe (et à l'extérieur).

- Œuvrer pour la protection de l'environnement : Les habitants s'engageant ont tous pour valeur commune la protection ainsi que le respect de l'environnement. Ils ont le sentiment de faire avancer la cause en participant à l'initiative.

- Être reconnu et valorisé. Au sein d'un groupe, chacun peut être entendu et contribuer à l'avancement.

- La concrétisation et la réussite du projet : la perspective de concrétisation et les exemples de réussites passées incitent à s'engager plus facilement.

## L'engagement sera facilité si la plupart de ces conditions sont remplies :

- Retrouver son propre engouement pour le projet auprès des autres participants.

- Trouver du plaisir à participer aux rencontres,

à construire son projet et à organiser des événements.

- Se sentir légitime à participer : le citoyen sera d'autant plus impliqué s'il se sent utile et apporte une plus-value au groupe.

- Pouvoir travailler dans de bonnes conditions : il faut que le citoyen se sente à l'aise de s'exprimer sans peur d'être jugé et puisse être écouté par ses pairs.

- Il faut que le projet soit en accord avec les disponibilités de chacun. Il ne faut pas que les rencontres représentent une source de stress pour le citoyen.

## Néanmoins, il existe différents degrés d'implication de la part des participants :

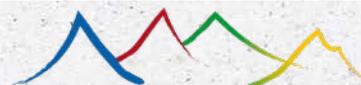
- Les acteurs : certains participants viennent avec une idée très précise de leur projet et souhaitent entrer rapidement dans la partie opérationnelle.

- Les volontaires : certains participants ont envie de faire avancer les choses mais ne savent pas comment s'y prendre. Ces derniers seront motivés et volontaires.

- Les curieux : ceux sont les participants qui « souhaitent voir avant de s'engager ». Ils ne resteront pas forcément ou ne seront pas forcément les plus volontaires au début.

Un des enjeux identifiés est de favoriser l'information et la formation sur les problématiques les plus prégnantes. Les participants gagneront en connaissances sur leurs projets et se sentiront encore plus légitimes d'en parler et de les défendre.

**Un Club Climat et Transition qui peut donner lieu à des formations : Au Club Climat et Transition, il est possible, à la demande des citoyens, de réaliser des formations en lien avec la transition écologique et solidaire. Au printemps 2022, deux ateliers "Fresque du Climat" ont été organisés. Il s'agit d'ateliers collaboratifs qui permettent de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques pour passer à l'action.**



## 4. ANIMER LES RENCONTRES

Animer les rencontres c'est faire vivre l'initiative de participation en mettant en action les citoyens et en leur permettant de mener les projets à leur terme.



### 4.1 LES DEUX PREMIÈRES RENCONTRES : COCONSTRUIRE L'ORGANISATION ET LES MODALITÉS DES RENCONTRES

Nous avons accordé une attention très importante aux premières rencontres afin de nous assurer que les objectifs et les modalités étaient acceptés par tous.

**Nous présentons ici les différents éléments que nous avons coconstruits avec les participants au cours des premières rencontres :**

#### - S'entendre sur les objectifs de la démarche et des rencontres :

Définis préalablement entre élus et équipe technique, ils se doivent d'être clairs et sans ambiguïté. Il nous a paru indispensable qu'ils soient présentés, discutés et adaptés si nécessaire puis explicitement approuvés par les participants. Nous avons procédé de cette manière après avoir constaté l'échec de la "saison 1" (2019) du Club Climat et Transition. En effet, au cours de cette « saison 1 », la plupart des rencontres ont consisté à tenter de définir le cadre d'action du CCT. L'initiative s'est épuisée d'elle-même sans qu'aucune action n'ait été engagée, les citoyens las de ne pas voir de projets émerger.

#### - Définir les modalités :

Nous avons proposé aux participants une fréquence (toutes les 6 et 8 semaines), une durée (2 heures) et un horaire (de 18h à 20h) puis ces propositions ont été discutées jusqu'à l'obtention d'un consensus. Le choix des dates s'effectue dans la mesure du possible via un sondage. Une autre proposition était de définir une date régulière, par exemple « tous les premiers mardis des mois impairs », mais aucun jour n'a semblé correspondre à la majorité.

#### - Définir le cadre de confiance :

Il s'agissait ici de demander à chacun sa ou ses conditions sine qua none pour le bon fonctionnement du Club Climat et Transition. Les participants ont été invités à répondre à la question suivante : « Quelles sont les conditions, les besoins à satisfaire pour que vous ayez envie de participer, pour que le CCT fonctionne ? » Exprimées tout à tour, ces conditions ont ensuite été discutées par l'ensemble des participants jusqu'à l'obtention d'un consensus. L'élue et la chargée de mission sont les garantes de ce cadre de confiance qui peut être re-discuté sur simple demande.

#### - Créer des premiers liens entre participants :

Les participants ne se connaissant pas entre eux, nous avons souhaité animer des temps spécifiques en début de séance permettant de tisser des premiers liens. Pour ce faire, l'ouverture de chaque rencontre par un atelier « brise-glace » permet à chacun de se présenter et au groupe de commencer à interagir dans un cadre ludique et rassurant. (Cf. référence [3] vers une série de brise-glaces).



### - Former les groupes-projets :

L'activité principale du CCT étant la mise en œuvre de projet concret en faveur de la transition écologique et solidaire, nous avons invité les participants à se réunir dans un premier temps en fonction de leur thématique d'intérêt parmi 6 thématiques de la transition écologique et solidaire : l'alimentation et l'agriculture, les biens et les services, l'énergie, la mobilité, l'environnement et la biodiversité, la vie culturelle, locale, sociale et solidaire. Une fois réunis par thématique, les participants ont été invités à échanger sur les actions qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre. Des propositions d'actions avaient été imaginées au préalable par l'élue et la chargée de mission afin d'inspirer les participants qui auraient du mal à se projeter dans le concret. Les participants réunis autour d'une action forment ensuite un "groupe-projet" appelé à se réunir à chaque rencontre pour définir l'action et la mettre en œuvre.

### Notre conseil :

Ne pas vouloir tout définir lors de la première séance afin de laisser le temps aux participants d'y réfléchir entre deux rencontres mais également pour ne pas trop "alourdir" la première rencontre qui pourrait alors rebuter des participants.



## 4.2 DÉROULÉ-TYPE D'UNE RENCONTRE DU CLUB CLIMAT ET TRANSITION

Chaque rencontre se déroule selon un format plus ou moins récurrent mais celui-ci n'est pas figé. Chaque participant peut proposer des évolutions, des ateliers, des méthodes ou outils d'animation s'il le souhaite.

### Introduction/accueil :

La séance débute par un mot d'introduction et d'accueil de l'élue et/ou de la chargée de mission. Celle-ci présente également l'ordre du jour de la rencontre.

Interconnaissance et mise en présence : Avant d'entamer les ateliers, un temps de d'interconnaissance et de mise en présence est systématiquement prévu afin de renforcer les liens entre participants et de dynamiser le groupe avant de démarrer les échanges. Ce temps d'interconnaissance et de mise en présence est différent à chaque rencontre.

> Ces temps, souvent appelés « brise-glaces », peuvent avoir différents objectifs : inviter les participants à se concentrer sur la rencontre, dynamiser physiquement les participants afin de stimuler ensuite leur réflexion, permettre aux participants de mieux se connaître, etc. Nous avons notamment testé la présentation croisée (en binôme je me présente à mon voisin, il se présente à moi puis en plénière je présente mon voisin au groupe et il me présente); l'info, le sentiment que l'on veut partager (chaque participant est invité à s'exprimer sur une info qu'il a eue ou un sentiment qu'il a ressenti depuis la dernière rencontre), petit jeu collaboratif, etc.

### Atelier en groupes-projets :

Les participants sont ensuite invités à se réunir par groupes-projets pour se consacrer à la définition et à la mise en œuvre de leur(s) action(s). Les nouveaux participants sont invités à rejoindre un des groupes existants ou à proposer la création d'un groupe-projet.

### Partages en plénière :

Les participants reviennent ensuite en plénière et chaque groupe-projet présente ensuite à l'ensemble du groupe l'état d'avancement de son action, les points de blocage, les besoins, les réussites. Cette présentation est suivie d'un temps de questions/réponses et de discussions. Cela permet à l'ensemble des participants d'être informés de toutes les actions en cours et d'y contribuer.

### Temps d'échanges :

Un temps est ensuite dédié au partage d'informations diverses que les participants (y compris l'élue et la chargée de mission) souhaitent communiquer (événements à venir, nouvelles d'un projet extérieur au CCT, interrogations, etc.)

### Clôture :

Un temps de clôture est souvent proposé. Dans la mesure du possible, ce temps doit être différent d'une rencontre à l'autre. L'objectif est d'inviter les participants à faire un premier bilan de la rencontre avant de quitter celle-ci, de les encourager à formuler les points positifs ou négatifs, de mesurer leur propre engagement, et pour l'élue et la chargée de mission, d'avoir des retours afin de pouvoir adapter les rencontres.



Il existe de nombreuses manières et de nombreux outils pour clôturer une rencontre, tels que

- **l'arbre des personnages** : chaque participant se place sur l'arbre et justifie pourquoi c'est cette position qu'il a choisie,

- **le retour sur investissement** : la question suivante est posée: « Au regard du temps que vous avez consacré pour cette rencontre et les autres, comment estimez-vous ce temps ? » Les participants évaluent ainsi individuellement leur engagement sur des post-it et déposent leurs contributions le long d'un axe, en bas à gauche : « j'ai totalement perdu mon temps, j'aurais mieux fait de faire autre chose » ; en haut à droite : « j'ai bien fait de venir, ça m'a apporté beaucoup ».

Noter qu'un temps d'accueil et d'introduction est systématiquement prévu pour les nouveaux participants pendant 30 minutes avant chaque rencontre afin de leur présenter le Club Climat et Transition sans avoir à empiéter sur le temps de la rencontre proprement dite.

## LES MÉTHODES ET OUTILS D'ANIMATION

Il existe de très nombreuses méthodes et outils d'animation à adapter à chaque contexte et objectif.

Au PETR, nous avons à cœur de proposer une animation participative, dynamique et inclusive. L'objectif de cette animation est que chaque participant se sente à l'aise et stimulé pour prendre part aux actions, à partir de ses compétences et de ses envies.

Voici deux exemples d'outils que nous n'avons pas encore eu l'occasion de tester mais qui nous semble intéressants :

- **World Cafe [4]**: Le principe consiste à désigner un animateur pour un nombre de tables défini (en général 5 ou 6). L'animateur va voir défiler un groupe de personnes qui auront à discuter d'une question bien précise. Après un temps défini, le petit groupe se déplace à la table suivante avec une nouvelle question et un nouvel hôte et renouvelle son questionnement. A la fin des tours, chaque hôte synthétise les principales conclusions sur sa question. Ainsi, le groupe présentant des difficultés peut se répartir en hôte avec à sa place une problématique rencontrée par le groupe. Ce type d'initiative va se nourrir des idées de tous et booster la créativité du groupe qui rencontre les problématiques et est d'autant plus efficace que les liens entre les habitants sont forts.

- **L'accélérateur de projet [5]** : C'est une méthode collaborative qui mobilise la dynamique d'intelligence collective afin de résoudre des problèmes ou des difficultés, pour les comprendre et faire des propositions. Afin d'assurer son succès, il est nécessaire de créer un espace sans jugement, de bienveillance et d'empathie envers les autres. Comptez entre 40 et 60 minutes. Définissez dans le groupes trois rôles : un exposant (qui présente sa situation problématique avec une question claire à poser au groupe), un animateur (gardien de la méthode et assure le bon déroulement et timing) et un secrétaire (prend des notes, inscrit dans un tableau les éléments de réponses proposés). L'exposant va présenter son problème sans intervention du groupe puis le reste du groupe va poser des questions pour clarifier le problème. L'exposant va ensuite reformuler sa question et les autres membres du groupe vont réagir, exprimer des suggestions et commenter.

## 4.3 COMMENT PÉRENNISER OU RENOUVELER LA MOBILISATION

Pérenniser la mobilisation est crucial pour le bon déroulé des rencontres et la concrétisation des actions. Mais il n'est pas aisé de maintenir une forte mobilisation sur le long terme, ni de renouveler la participation. En effet, il a été constaté au sein de toutes les structures que nous avons sollicitées que la mobilisation s'effrite inévitablement dans le temps.

Il n'y a pas de recette secrète pour y palier, mais il nous paraît important d'expérimenter : essayer de redynamiser les rencontres et essayer d'attirer de nouvelles personnes, un public différent pour apporter de nouvelles synergies dans le groupe.

**Se retrouver en dehors des rencontres** : L'association Loiret Nature Environnement a favorisé les échanges en dehors des rencontres et il est arrivé que le chargé de mission et un groupe-projet se retrouvent chez un habitant. La présence du chargé de mission facilite souvent la dynamique projet mais ce genre de rencontres sont encore plus intéressantes si elles sont proposées par les habitants. De même, le groupe peut se rejoindre dans des lieux publics conviviaux (bibliothèques, cafés, etc.). Leur projet avancera d'autant plus vite et ils apprendront à mieux se connaître.

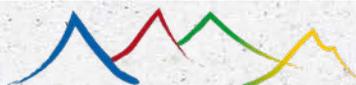
**Créer des temps annuels** : Le Pays de Brest organise chaque année trois temps pendant lesquels tous les citoyens membres du réseau Climat sont invités à se rencontrer. Ils partagent leurs visions et échangent autour d'un repas.

**Café Papote** : Le Pays de Brest organise tous les douze du mois un café papote. C'est un temps, sans ordre du jour, où les membres du réseau se retrouvent pour partager un café, discuter. Cela favorise les liens entre les participants et de ce fait, leur motivation à participer.

**Alterner les types de rencontres** : Une idée de la commune de Loos-En-Gohelle a été d'alterner les rencontres classiques avec un temps informel pour faire « revenir » des personnes qui avaient peu à peu perdu la motivation.

### Notre conseil :

De petites attentions telles que des boissons offertes, un apéritif ou des viennoiseries sur un temps informel, sont une manière de reconnaître l'engagement fourni par les citoyens et de créer des temps plus conviviaux.



## RÉFÉRENCES

[1] Définitions des différents types de concertation/participation citoyenne : source Clés pour Agir de l'ADEME, page 17, <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/participation-citoyenne-planification-et-amenagement-urbain-durables-8621.pdf>

[2] Livret rédigé par l'association GRAINE : <http://www.grainecentre.org/participation-citoyenne>

[3] Site de l'entreprise Chouette Impact qui est spécialisée dans la sensibilisation à l'écologie. Dans l'onglet Icebreaker, une série de brise glaces en lien avec la transition écologique et solidaire : <https://chouette-impact.fr/icebreakers/>

[4] Site de l'association AFCI où le principe du World Café est décrit de manière exhaustive : [https://www.afci.asso.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide\\_world\\_cafe.pdf](https://www.afci.asso.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide_world_cafe.pdf)

[5] Fiche ressource rédigée dans le cadre des rencontres nationales des directeurs d'ateliers technologiques et d'exploitations de l'enseignement agricole, Besançon, 12-14/04/2016 par Roger Brouet : [https://wikis.cdrflorac.fr/wikis/WikiBASEPA/files/FichierRessource1\\_acclateur\\_de\\_projet\\_revu\\_Roger.pdf](https://wikis.cdrflorac.fr/wikis/WikiBASEPA/files/FichierRessource1_acclateur_de_projet_revu_Roger.pdf)

### POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez toutes les informations sur les activités du Club Climat et Transition du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras sur notre site, rubrique « participation citoyenne » :

[www.paysgrandbrianconnais.fr](http://www.paysgrandbrianconnais.fr)



## REMERCIEMENTS

Le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras remercie l'ensemble des personnes qui participent aux rencontres Club Climat et Transition et agissent ainsi en faveur de la transition écologique et solidaire du territoire.

Le PETR remercie également les structures et les agents des structures qui ont accepté de partager leurs expériences afin d'enrichir ce livret : Agence Climat Pays de Brest, Association Loiret Nature Environnement, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, Commune de Loos En Gohelle, PETR Bruche et Mossig.



Ce livret a été financé par l'ADEME dans le cadre du Contrat de Transition Écologique et Solidaire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillemois et du Queyras

Rédacteur : PETR

Directeur de la publication :  
Pierre LEROY  
Président du PETR du  
Briançonnais, des Ecrins, du  
Guillemois et du Queyras

Réalisation :

© Atelier Itrane  
Z.A. la Tour, 05100 Villard  
Saint Pancrace  
04 92 20 32 61



LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONËTIER LES BAINS • LA  
 SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉUACHE  
 • VAL DES PRÈS • MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST  
 PIERRE • VILLARD ST PANCRACE • CERVIÈRE • VALLOUISE-  
 PELVOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT • L'ARGENTIÈRE  
 LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN DE QUEYRIÈRES •  
 LA ROCHE DE RAME • CHAMPELLA • ABRIÈS • AIGUILLES •  
 RISTOLAS • MOLINEAS • ST VÉРАН • CHATEAU  
 VILLE-VIELLE • PUY ST PIERRE • VAL DES PRÈS • RISOU •  
 SAINT CLÉMENT • VALLOUISE-PELVOUX • GUILLESTRE •  
 MONT DAUPHIN • LA GRAVE • VILLAR  
 D'ARÈNE • MONËTIER LES BAINS • LA SALLE LES ALPES •  
 ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉUACHE • VAL DES PRÈS •  
 MONTGENÈURE • PUY ST ANDRÉ • PUY ST PIERRE • VILLARD  
 ST PANCRACE • CERVIÈRE • VALLOUISE-PELVOUX • LES  
 VIGNEAUX • PUY ST VINCENT • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE •  
 FREISSINIÈRES • ST MARTIN DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE  
 RAME • CHAMPELLA • ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS



**PETR**  
 POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

